



Rapport financier annuel 2019

Sommaire

1 Rapport de gestion du Conseil d'administration	p. 4	Annexe au rapport de Gestion du Conseil d'Administration	p. 10
Risques relatifs aux marchés	p. 4		
Activité de l'exercice 2019	p. 4	2 Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise	p. 11
<i>Environnement</i>	<i>p. 4</i>		
<i>Faits marquants</i>	<i>p. 5</i>		
Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	p. 6	3 Comptes au 31 décembre 2019	p. 15
Perspectives de l'exercice 2020	p. 6	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 15
Filiales et participations	p. 6	Compte de résultat	p. 18
<i>Prise de participation</i>	<i>p. 6</i>	Bilan	p. 19
<i>Sociétés contrôlées</i>	<i>p. 6</i>	Tableau de flux de trésorerie	p. 20
Informations relatives au capital	p. 7	Annexe aux comptes	p. 21
<i>Répartition du capital</i>	<i>p. 7</i>	<i>Principes comptables appliqués</i>	<i>p. 21</i>
<i>Participation des salariés au capital</i>	<i>p. 7</i>	<i>Immobilisations financières</i>	<i>p. 22</i>
Résultats financiers de l'exercice 2019	p. 7	<i>Créances</i>	<i>p. 23</i>
<i>Total des produits et des charges</i>	<i>p. 7</i>	<i>Capitaux propres</i>	<i>p. 23</i>
<i>Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net</i>	<i>p. 7</i>	<i>Emprunts obligataires et assimilés</i>	<i>p. 24</i>
<i>Réserve légale</i>	<i>p. 7</i>	<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	<i>p. 25</i>
Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients	p. 7	<i>Dettes d'exploitation</i>	<i>p. 25</i>
Affectation du résultat	p. 7	<i>Charges d'exploitation</i>	<i>p. 25</i>
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>	<i>p. 7</i>	<i>Charges financières</i>	<i>p. 26</i>
<i>Capitaux propres après affectation du résultat</i>	<i>p. 7</i>	<i>Produits financiers</i>	<i>p. 26</i>
<i>Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices</i>	<i>p. 7</i>	<i>Engagements hors-bilan</i>	<i>p. 27</i>
<i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	<i>p. 7</i>	<i>Consolidation</i>	<i>p. 28</i>
<i>Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires</i>	<i>p. 8</i>	<i>Intégration fiscale</i>	<i>p. 28</i>
Information des actionnaires sur les conventions	p. 8	<i>Personnel et organes de direction</i>	<i>p. 28</i>
Contrôles du Commissaire aux Comptes	p. 8		
Situation des mandats des Commissaires aux comptes	p. 8		
Déclaration de performance extra-financière	p. 8		
Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	p. 8		
Conseil d'administration	p. 9		

Rapport financier annuel 2019

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration et le Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise figurant en pages 4 à 13 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

A Courbevoie le 30 Avril 2020

Pierre SIGONNEY
Président - Directeur Général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Risques relatifs aux marchés

Total Capital réalise la plupart de ses opérations en couverture des besoins de liquidité et de risque de taux du groupe TOTAL. Les positions ouvertes, c'est-à-dire spéculatives, sont prises dans le respect des limites accordées par le Président - Directeur Général. Total Capital réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales.

Activité de l'exercice 2019

Environnement

Le paysage économique du début de l'année 2020 est très différent de celui de la fin d'année 2019. Celle-ci s'est conclue sur la promesse d'un accord prochain, ou plutôt d'une trêve, sur le contentieux commercial entre Etats-Unis et Chine, et sur une nouvelle envolée des marchés boursiers. Les craintes de récession de l'année 2019 ne se sont pas confirmées et le cycle économique et financier n'a pas connu de heurts majeurs. La détente monétaire, à laquelle a particulièrement contribué la Réserve Fédérale, a contribué à prolonger la phase d'expansion en cours, bien que modérée, et s'est doublée dans plusieurs pays d'une amorce de relance budgétaire.

Ravivées au gré des révisions des prévisions de croissance, de l'inversion de la courbe des taux aux Etats-Unis ou encore de la contraction des échanges mondiaux, les craintes d'une récession ont finalement été démenties. Toutefois, des chocs spécifiques se sont succédés dans plusieurs secteurs industriels tels que l'électronique, l'aéronautique et l'industrie automobile. L'année à venir dira si ces chocs sont purement sectoriels ou s'ils relèvent d'un retournement général ; ils ne se sont en tout cas pas ou très peu propagés aux activités de services ou de la construction.

L'économie française est pour sa part restée sur une trajectoire de croissance molle mais légèrement supérieure à celle de la zone euro, une observation inédite depuis 2013

expliquée avant tout par la forte contraction de l'activité industrielle en Allemagne.

En 2019, la hausse du PIB mondial s'est établie aux alentours de 2,9% : 2,3% pour les Etats-Unis, 1,2% pour la zone euro (1,3% pour la France), 6,1% pour la Chine, 6,1% pour l'Inde, 1,1% pour le Brésil et 1,8% pour l'Afrique. Le ralentissement économique mondial ne s'est pas grandement amplifié et la croissance, qui s'est stabilisée en zone euro, s'est seulement érodée dans les économies émergentes.

Pour 2020, le Fonds Monétaire International a annoncé en avril avoir abaissé ses prévisions de croissance mondiale pour l'année à venir, afin de tenir compte du fort impact de la pandémie du COVID-19 sur les économies (-3,0% de prévision de croissance mondiale pour 2020).

La croissance dans les pays aux économies avancées devrait accuser le coup de l'impact de la pandémie, et entrer dans une année de récession pour 2020 avec des taux de

-7,5% pour la zone euro, (-7,2% pour la France, -7,0% pour l'Allemagne), -6,5% pour le Royaume-Uni et -5,9% pour les Etats-Unis.

Pour le groupe des pays émergents, la récession devrait être moins forte (-1,0% en 2020), avec des taux de +1,2% en Chine, +1,9% pour l'Inde, -5,3% au Brésil et -1,6% pour l'Afrique subsaharienne.

Le rendement souverain allemand 10 ans est à -0,187% au 31 décembre 2019 (vs. 0,246% au 31 décembre 2018). Aux Etats-Unis, le rendement Treasuries 10 ans est à 1,919% au 31 décembre 2019 (vs. 2,686% au 31 décembre 2018). L'Euribor 3 mois est à -0,383% au 31 décembre 2019

(vs. -0,309% au 31 décembre 2018). D'autre part, le Libor USD 3 mois est à 1,908% au 31 décembre 2019 (vs. 2,808% au 31 décembre 2018). L'indice Itraxx Main (composé des 125 contrats de CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs Investment Grade) est à 44,25 bp au 31 décembre 2019 (vs. 87,37 bp au 31 décembre 2018). En 2019, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar, son cours

cotait à 1.1234 USD/EUR au 31 décembre 2019 (vs. 1,1450 USD/EUR au 31 décembre 2018). L'euro s'est également déprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant à 0.8508 GBP/EUR au 31 décembre 2019 (vs. 0,89453 GBP/EUR au 31 décembre 2018).

L'environnement pétrolier reste volatil compte tenu d'une incertitude sur la demande d'hydrocarbures liée aux perspectives sur la croissance économique mondiale et d'un contexte géopolitique instable.

L'épidémie du COVID-19 qui a démarré en décembre 2019 en Chine, impacte la demande depuis le début du 1er trimestre 2020 et a eu pour effet de faire chuter significativement les cours du pétrole.

Dans ce contexte d'offre excédentaire, la décision le 6 mars 2020 de l'OPEP et de la Russie de cesser leur coopération sur les marchés a fait chuter brutalement les cours du pétrole brut, de l'ordre de 30%.

Faits Marquants

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de l'activité de Total Capital sur les marchés de capitaux par des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux. Des opérations de change ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital tant vis-à-vis du Groupe que du marché.

Programmes de Commercial Paper et de Negotiable European Commercial Paper (NEU CP, ex-Billets de Trésorerie)

Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (USCP et EUCP) avec TOTAL S.A. comme émetteur potentiel complémentaire. En revanche, seul Total Capital est habilité à émettre sur le programme de NEU CP. Total Capital Canada est également émetteur sur le programme USCP. Ces programmes offrent à Total Capital une possibilité substantielle de levée de dette à court-terme.

Nous vous rappelons les caractéristiques de ces programmes ainsi que l'encours moyen journalier d'émission de Total Capital sur l'année 2019 :

Programme	Plafond du programme	Encours moyen journalier sur l'année
EURO CP	3 G USD	-
US CP	17 G USD	2,8 G USD
NEU CP	1 G EUR	-

En 2019, le plafond du programme d'US Commercial Paper a été augmenté de 13 G USD à 17 G USD et celui du programme NEU CP a été réduit de 5 G EUR à 1 G EUR.

Programme EMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 40 G EUR, sous garantie TOTAL S.A. Le plafond du programme EMTN a été augmenté de 35 G EUR à 40 G EUR en 2019.

En 2019, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2019, l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme s'élève à 1,9 G USD (après *swaps*, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

Programme-cadre américain (Shelf)

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (*US SEC Registered Shelf*).

En 2019, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2019, l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme s'élève à 3,3 G USD (après *swaps*, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

Programme AMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International comme émetteur principal sous un programme-cadre d'un montant de 2 G AUD, sous garantie TOTAL S.A.

En 2019, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme et n'a pas d'encours existants sous ce programme.

Emissions Obligataires hors programmes

En 2019, Total Capital n'a pas émis d'emprunt obligataire hors programmes et n'a pas d'encours existants hors programmes.

Portefeuille de lignes de crédit confirmées

Total Capital peut se financer à court et moyen terme en tant qu'emprunteur additionnel dans le cadre de la plupart des contrats de lignes de crédit de TOTAL S.A. Le montant total du portefeuille de lignes de crédit de TOTAL S.A. atteint 11,6 G USD au 31 décembre 2019, soit 10,3 G EUR à la même date.

Agences de Notation

Les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's (A+/A-1) et par Moody's (Aa3/P-1). Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes. Au 31 décembre 2019, TOTAL S.A. fait l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's (A+/A-1) avec une perspective Positive, et par Moody's (Aa3/P-1) avec une perspective Stable.

Le 26 février 2019, l'agence Standard and Poor's a annoncé le relèvement de la perspective de la notation de la dette à long terme de TOTAL S.A., de Stable à Positive.

Le 28 novembre 2019, l'agence Moody's, a annoncé l'abaissement de la perspective de la notation de la dette à long terme de TOTAL S.A., de Positive à Stable.

Depuis le début de l'exercice 2020, Standard and Poor's a abaissé la perspective de TOTAL S.A. de Positive à Négative, tout en confirmant la notation de A+/A-1 le 25 mars 2020. Le 1er avril 2020, Moody's a abaissé la perspective de TOTAL S.A. de Stable à Négative tout en confirmant la notation de Aa3/P-1.

Garanties de TOTAL S.A.

Au 31 décembre 2019, les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'Administration du 5 février 2020, jusqu'à hauteur de leurs plafonds qui sont actuellement de :

Programme	Montant de la garantie
EURO CP	3 G USD
US CP	17 G USD
NEU CP	1 G EUR
EMTN	30,7 G EUR
AMTN	2 G AUD

Le plafond de 30,7 G EUR du programme EMTN correspond au plafond effectif du programme EMTN (plafond juridique de 40 G EUR diminué de l'encours des titres subordonnés à durée indéterminée directement émis par TOTAL S.A., à savoir 9,3 G EUR, et qui n'induisent donc pas d'utilisation de la garantie TOTAL S.A.).

Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires en 2019 dans le cadre de son programme *US SEC Registered Shelf* sous garantie TOTAL S.A. Total Capital n'a pas encore émis sous ce même programme en 2020 mais pourrait utiliser ce programme cette année pour d'autres émissions obligataires.

Aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Perspectives de l'exercice 2020

Total Capital continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions au cours de l'exercice 2020.

Filiales et Participations

Prise de participation

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, Total Capital n'a pris aucune participation dans une autre société.

Sociétés contrôlées

La Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Informations relatives au capital

Répartition du capital

La répartition du capital est restée inchangée au cours de l'exercice 2019.

Le capital social de 300 000 euros est divisé en 30 000 actions au nominal de 10 euros.

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que l'actionnariat de Total Capital reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de Total Capital demeure la Société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,98 % du capital. Les administrateurs de Total Capital détiennent 0,02% du capital.

Participation des salariés au capital

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié propre.

Résultats financiers de l'exercice 2019

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce sont publiés dans ce rapport.

Total des produits et des charges

Pour l'année 2019, le total des produits financiers est de 2 335 515 372 euros, le total des produits d'exploitation est nul et celui des produits exceptionnels également. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2019 s'élève à 2 335 515 372 euros.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 423 363 euros, le total des charges financières s'élève à 2 332 530 171 euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour l'année 2019 s'élève à 459 474 euros. Ainsi, le total des charges de Total Capital, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2019 s'élève à 2 334 413 008 euros.

Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 1 423 363 euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 2 985 201 euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 1 102 364 euros.

Réserve légale (Article L. 232-10 du Code de commerce)

L'obligation légale de doter la réserve légale de 10 % du capital social (soit 30 000 euros) est respectée conformément à l'Article 232-10 du Code de commerce.

Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients

(Article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

Il n'existe pas dans les comptes de la Société, à la date de clôture de l'exercice :

- de facture reçues et non-réglées dont le montant est matériel et le terme est échu,
- de factures émises et non-réglées dont le montant est matériel et le terme est échu.

Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du report à nouveau des exercices précédents (8 748 792 euros), le bénéfice distribuable de l'exercice ressort à 9 851 156 euros. Aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2019 et 1 102 364 euros seront affectés au report à nouveau.

Capitaux propres après affectation du résultat

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élèvent à 10 181 156 euros.

Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

Il n'y a pas eu de distribution de dividende pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R. 225-102 du Code de commerce le

tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non-déductibles du résultat fiscal.

Information des actionnaires sur les conventions

(Article L. 225-37-4-2°)

Les informations figurent en deuxième partie du Rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Contrôles des Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mission, les Commissaires aux comptes ont établi un rapport sur les comptes de l'exercice, un rapport spécial sur les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ainsi que le rapport prévu par l'article L. 823-16 du Code de commerce au Conseil d'administration remplissant la fonction de Comité d'audit.

Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de Total Capital sont :

- Commissaires aux Comptes titulaires :
 - ERNST & YOUNG Audit, renouvelé par l'AGO du 30 mars 2018 / fin de mandat AGO 2024 statuant sur les comptes de 2023,
 - KPMG Audit, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2017 / fin de mandat AGO 2023 statuant sur les comptes de 2022.

Déclaration de performance extra-financière

Total Capital est indirectement contrôlée par TOTAL S.A. qui l'inclut dans ses comptes consolidés conformément à l'article L. 233-16 de Code de commerce et n'est pas tenue de publier de déclaration sur la performance extra-financière dans la mesure où TOTAL S.A. publie une déclaration consolidée sur la performance extra-financière conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente la déclaration consolidée sur la performance extra-financière du Groupe.

Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité

Total Capital est soumise aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce qui prévoit la communication d'informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Compte tenu de la nature des activités de Total Capital et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital est une filiale financière de TOTAL S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses filiales. Total Capital ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019 et autres fonctions à cette date sont les suivantes :

Pierre SIGONNEY

Président - Directeur Général

Sociétés françaises

Président de LOCATOM (SAS)
Président de TOTAL PARTICIPATIONS (SAS)
Directeur Général et Administrateur de SOFAX BANQUE
Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Gérant de TOTAL GESTION USA (SARL)
Contrôleur de gestion TOTAL INVESTMENTS

Sociétés étrangères

Director de TOTAL FINANCE USA INC
Director de TOTAL HOLDINGS USA INC

Frédéric AGNES

Administrateur

Sociétés françaises

Directeur Général Délégué de SOFAX Banque
Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Administrateur de TOTAL GABON

Sociétés étrangères

Directeur Général de TOTAL FINANCE INTERNATIONAL B.V.
Membre de TOTAL E&P NEDERLAND B.V.
Membre de TOTAL HOLDINGS NEDERLAND B.V.

Hervé JASKULKE

Administrateur

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Administrateur de TOTAL GESTION FILIALES
Administrateur de HUTCHINSON SA

Jean-Pierre SBRAIRE

Administrateur

Sociétés françaises

Président - Directeur Général de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Président de TOTAL HOLDINGS SAS

Société étrangère

Director de TOTAL UPSTREAM UK LIMITED

Eric LE BOUVIER

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL SERVICES RUSSIE
Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD pour TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Sociétés étrangères

Vice President de TOTAL CAPITAL CANADA LTD
Director de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Annexe au Rapport de gestion du Conseil d'Administration - Tableau des résultats des cinq derniers exercices**Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices**

	(en euros)				
	Exercice clos le 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions émises	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre d'obligations convertibles	-	-	-	-	-
II. Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	1 561 838	9 643 146	1 866 646	213 194	2,357 379
Impôts sur le bénéfice	459 474	3 267 731	622 215	71 065	786 545
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1 102 364	6 375 415	1 244 431	142 129	1 570 834
III. Résultat global des opération réduit à une action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	37	213	41	5	52
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	37	213	41	5	52
Dividende versé à chaque action	-	-	-	50	28
IV. Personnel					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale	Assistances Groupe				
Montant des sommes versées (sécurité sociale, œuvres sociales etc.)					

Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, il a été mis en place un rapport sur le gouvernement d'entreprise dans lequel doit figurer :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social,
- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales,
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (art. L. 225-129-1 et L. 225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice,
- Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce (art. L.225-37-4 nouveau)

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la Société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

En outre, votre Société ayant pour objet d'émettre des titres sur un marché réglementé, ce rapport conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, porte sur les points suivants :

- La limitation des pouvoirs du Directeur Général,
- Participation des actionnaires aux Assemblées générales.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019

La durée des mandats est de 6 ans.

Pierre Sigonney (61 ans) : Président - Directeur Général
1^{ère} nomination le 23/06/2017
Fin de mandat : AGO 2024

Frédéric Agnès (48 ans) : Administrateur
1^{ère} nomination le 22/07/2019
Fin de mandat : AGO 2024

Hervé Jaskulké (59 ans) : Administrateur
1^{ère} nomination le 28/05/2014
Fin de mandat : AGO 2024

Jean-Pierre Sbraire (54 ans) : Administrateur
1^{ère} nomination le 01/08/2019
Fin de mandat : AGO 2024

Total Finance Corporate Services Ltd : Administrateur, représenté par M. Eric Le Bouvier
1^{ère} nomination le 28/05/2014
Fin de mandat : AGO 2024

Rémunération des mandataires sociaux

Total Capital n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans Total Capital.

Jetons de présence

Total Capital ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

Mandat d'administrateur ayant cessé au cours de l'exercice 2019

Les mandats de MM. Dominique Guyot et Patrick de La Chevadière ont cessé au cours de l'exercice 2019.

Mandat du Président du Conseil d'administration

Monsieur Pierre Sigonney a été renouvelé à la présidence de la Société le 30 mars 2018 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'Assemblée de 2024.

Mandats des Administrateurs

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance à la présente Assemblée.

Parité hommes / femmes

Les actions de la Société n'étant pas admises aux négociations sur un marché réglementé, et la Société n'ayant pas de salariés, elle n'est pas soumise à ce jour aux dispositions relatives à la recherche d'un équilibre entre hommes et femmes au sein du Conseil d'Administration prévues aux articles L. 225-17 et L. 225-18-1 du Code de commerce. La Société s'efforcera cependant d'avoir une réflexion sur la diversification de sa composition pour les années à venir.

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-1° du Code de commerce, se trouve en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de

vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-2° du Code de commerce, il n'existe aucune convention concernée par ces dispositions.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (Art. L. 225-129-1 et L. 225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Aucune délégation n'est actuellement en cours.

Modalités d'exercice de la Direction Générale (Art. L. 225-51-1 du Code de commerce (Art. L. 225-37-4 nouveau))

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 30 mars 2018, de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société et de nommer M. Pierre Sigonney Président - Directeur Général.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président - Directeur Général n'a été mise en place par le Conseil d'administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission.

Code de Gouvernement d'entreprise

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en oeuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni trois fois au cours de l'année 2019.

Réunion du 6 février 2019 :

Quatre administrateurs sur 5 étaient présents ou représentés

L'ordre du jour de la réunion comportait en particulier les points suivants :

Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2018 - Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport de gestion – Convocation des actionnaires en Assemblée Générale - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an.

Réunion du 22 juillet 2019 :

Quatre administrateurs sur 5 étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion comportait le point suivant :

Démissions et cooptations d'administrateurs.

Réunion du 9 septembre 2019 :

Tous les administrateurs étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion était :

Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires.

Procédures de contrôle interne

En tant que filiale du Groupe Total, Total Capital applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auquel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des

informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en oeuvre du contrôle.

A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total supervisée par la Direction Financement Trésorerie du Groupe – branche Holding, la fonction de contrôle de Total Capital est exercée par :

- le Conseil d'administration,
- le Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- le Département Contrôle Interne,
- et la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital et procède aux déclarations à destination des différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

Le contrôle interne repose sur des valeurs ancrées dans la culture du Groupe telles que l'intégrité et l'éthique, et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne sont sensibilisées et formées au respect du code de conduite et de la charte éthique du Groupe.

Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, la Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen

conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante.

Un diagnostic des Risques de la Direction Financement Trésorerie a été réalisé en 2019 et est mis à jour périodiquement.

L'activité de Total Capital est encadrée par un Comité hebdomadaire de pilotage de la Direction.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital, est proposée par le Trésorier et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées et mises à jour de façon permanente par le Département Contrôle Interne. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux,
- les opérations sur la dette court-terme et long-terme.

Total Capital dispose d'un *reporting* financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés et font l'objet d'une auto-évaluation annuelle par les commissaires aux comptes.

Systèmes d'Information et de communication

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital est validée par les responsables de département dans le respect des règles de ségrégation des tâches et sa mise en œuvre est contrôlée par le responsable Systèmes d'Information.

L'information financière hebdomadaire et mensuelle fournie au Trésorier du Groupe, concerne :

- les positions et le respect des limites,
- les engagements,
- les financements.

La communication financière vis-à-vis des investisseurs est assurée au niveau du Groupe Total.

Supervision du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est assuré de façon permanente par le Département Contrôle Interne de la Direction Financement Trésorerie et par l'audit périodique du Système par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. De plus les Commissaires aux comptes procèdent à l'évaluation du contrôle interne dans le cadre de leur mission de certification des comptes et de la revue de Contrôle Interne Sarbanes Oxley.

Les recommandations faites par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe conduisent à des plans d'action qui font l'objet d'un suivi formalisé.

De plus, un Comité Risques Groupe veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de *management* des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

Participation des actionnaires aux Assemblées générales

Les Assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux Assemblées générales.

Comptes au 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Total Capital,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Total Capital relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport de gestion, des autres documents sur la situation financière et les comptes et des informations relevant du rapport sur le gouvernement d'entreprise adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Total Capital par les Assemblées Générales du 29 septembre 1999 pour le cabinet KPMG S.A. et du 29 mars 2006 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG était dans la 21^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la 14^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 6 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jacques-François Lethu
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Laurent Vitse
Associé

Compte de résultat

(en euros)	2019	2018
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	(1 423 363)	(1 439 899)
Impôts et taxes	-	(127)
Charges d'exploitation	(1 423 363)	(1 440 026)
Résultat d'exploitation	(1 423 363)	(1 440 026)
Intérêts sur prêts après <i>swaps</i>	59 928 291	89 330 811
Intérêts sur prêts long-terme	137 617 228	141 786 775
Intérêts sur les lignes de crédit	491 477	3 578 105
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe	-	-
Intérêts sur comptes courants	54 694 117	19 762 120
Intérêts sur dépôts et cautionnements	4 347 589	862 647
Produits des <i>swaps</i> dédiés	2 077 328 355	1 733 166 636
Autres intérêts et produits assimilés + report/déport	146 040	190 931
Profits de change	182 239	-
Produits financiers divers	780 038	11 487 447
Produits financiers	2 335 515 372	2 000 165 472
Intérêts sur emprunts obligataires après <i>swaps</i>	(195 238 840)	(232 377 038)
Intérêts sur commercial papers	(55 220 861)	(19 859 315)
Intérêts sur NEU CP	-	-
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts sur comptes courants	(22 691)	(64 508)
Intérêts sur dépôts et cautionnements	(4 924 491)	(3 017 996)
Intérêts sur <i>swaps</i> dédiés	(2 076 977 249)	(1 732 797 721)
Autres charges financières + report/déport	(146 040)	(190 931)
Pertes de change	-	(774 791)
Charges financières diverses	-	-
Charges financières	(2 332 530 171)	(1 989 082 300)
Résultat financier	2 985 201	11 083 172
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Impôts sur les bénéfices	(459 474)	(3 267 731)
Résultat Net	1 102 364	6 375 415

Bilan

ACTIF (en euros)	2019	2018
Actif Immobilisé		
Prêts immobilisés après <i>swaps</i>	4 572 992 701	5 333 393 013
Tirages sur lignes de crédit	-	519 289 185
Intérêts courus sur prêts immobilisés après <i>swaps</i>	31 829 001	46 552 200
Intérêts courus sur lignes de crédit	-	1 446 530
Immobilisations financières, valeur nette	4 604 821 702	5 900 680 928
Total Actif Immobilisé	4 604 821 702	5 900 680 928
Actif Circulant		
Comptes courants et prêts sociétés groupe	354	819 392
Dépôts et cautionnements	1 558 244 947	1 398 920 000
Créances fiscales et sociales	1 075 758	-
Débiteurs divers	5 743 199	31 043
Produits à recevoir sur <i>swaps</i> dédiés	451 457 069	393 219 076
Disponibilités	-	-
Créances	2 016 521 327	1 792 989 511
Total Actif Circulant	2 016 521 327	1 792 989 511
Charges constatées d'avance		
Total Actif	6 621 343 029	7 693 670 439
PASSIF (en euros)	2019	2018
Capitaux Propres		
Capital	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	8 748 792	2 373 377
Réserves	8 778 792	2 403 377
Résultat de l'exercice 2018		6 375 415
Résultat de l'exercice 2019	1 102 364	
Total Capitaux Propres	10 181 156	9 078 792
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après <i>swaps</i> d'émission	4 572 992 701	5 852 682 198
Intérêts courus sur emprunts obligataires après <i>swaps</i>	30 864 381	47 897 048
Emprunts obligataires et assimilés	4 603 857 082	5 900 579 246
Commercial papers	-	-
Dépôts et cautionnements	49 460 000	147 760 000
Comptes courants créditeurs	1 504 372 756	1 239 522 132
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	-	645 796
Charges à payer sur <i>swaps</i> dédiés	451 205 973	393 219 598
Emprunts et dettes financières divers	2 005 038 729	1 781 147 526
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 534	146 981
Dettes fiscales et sociales	-	2 717 894
Dettes d'exploitation	329 534	2 864 875
Total Dettes	6 609 225 345	7 684 591 647
Produits constatés d'avance	1 936 528	-
Total Passif	6 621 343 029	7 693 670 439

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d' euros)	2019	2018
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net de l'exercice 2018		6 375
Résultat net de l'exercice 2019	1 102	
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	(9 509)	2 310
Flux net de trésorerie d'exploitation	(8 407)	8 685
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long-terme	(1 729 054)	(982 077)
Remboursements de prêts long-terme	3 040 611	2 008 120
Flux net de trésorerie d'investissement	1 311 557	1 026 043
Flux net de trésorerie de financement		
Dividendes payés	-	-
Emission nette d'emprunts	(1 348 374)	(1 073 124)
Variation des dettes financières à court terme	180 740	945 390
Variation des créances à court terme	(171 535)	(954 123)
Flux net de trésorerie de financement	(1 339 169)	(1 081 857)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(36 019)	(47 129)
Incidence des variations de change	36 019	47 129
Trésorerie en début de période	-	-
Trésorerie à fin de période	-	-

Annexe aux comptes

Faits marquants

Au cours du quatrième trimestre 2019, Total Capital a continué son activité sur les marchés de capitaux, en particulier l'émission de Commercial Paper, le cas échéant associée à une activité de gestion de taux et de change.

À court-terme, Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (US CP et EURO CP) et sur un programme de NEU CP (ex-Billets de Trésorerie).

À long-terme, Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.), sur un programme US SEC Registered Shelf (sous garantie TOTAL S.A.) et sur le programme australien AMTN (sous garantie TOTAL S.A.). Enfin, Total Capital peut aussi émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.).

Au cours du quatrième trimestre 2019, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires.

Les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's : A+/A-1, et par Moody's : Aa3/P-1. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes. TOTAL S.A. fait l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Positive, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Stable. Le 28 novembre 2019, l'agence de notation Moody's a annoncé l'abaissement de la perspective de la notation de TOTAL S.A. de Positive à Stable au vu de d'une génération de cash et de ratios financiers en dessous du seuil requis pour une amélioration de la notation.

Des opérations de taux et de change ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital, tant vis-à-vis du Groupe que du marché.

1) Principes comptables appliqués

Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen-terme à l'intérieur du groupe Total sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une comptabilité multi-devises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers de taux et de devises

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés après swaps dans le bilan et dans le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêté. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

Présentation des intérêts sur swaps d'émission

Les charges sur emprunts sont présentées après impact des swaps. Cette présentation permet une cohérence entre le compte de résultat et le bilan – les emprunts étant présentés après impact de la réévaluation au titre du change des swaps d'émission – et de constater directement le coût global de la dette. Au bilan, les charges à payer sur emprunts et les intérêts courus sur swaps sont donc aussi présentés en net.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts long terme en euros et en dollars avec Total Finance pour un montant de 4,409 milliards d'euros de nominal.

Les prêts en euros sont présentés après *swaps*.

Ces derniers sont intégralement adossés aux emprunts obligataires après prise en compte des swaps d'émission.

a) Mouvements des immobilisations financières

	(en milliers d'euros)			
Immobilisations	Situation au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, apports	Diminutions cessions	Valeur brute à la clôture
Prêts immobilisés après <i>swaps</i>	5 333 393	1 712 417	2 472 817	4 572 993
Tirages sur lignes de crédit	519 289	-	519 289	-
Intérêts courus sur prêts immobilisés ⁽¹⁾	46 552	32 333	47 057	31 829
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 447	-	1 447	-
Total	5 900 681	1 744 750	3 040 610	4 604 822

(1) Dont intérêts courus nets des *swaps* associés aux prêts

b) Echéancier des immobilisations financières

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Prêts immobilisés après <i>swaps</i>	4 572 993	1 276 543	2 406 295	890 155
Tirages sur lignes de crédit	-	-	-	-
Intérêts courus sur prêts immobilisés ⁽¹⁾	31 829	31 829	-	-
Intérêts courus sur lignes de crédit	-	-	-	-
Total	4 604 822	1 308 372	2 406 295	890 155

(1) Dont intérêts courus nets des *swaps* associés aux prêts

3) Créances

Echéancier

(en milliers d'euros)				
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes courants et prêts sociétés groupe	-	-	-	-
Intérêts courus / prêts sociétés groupe et comptes courants	-	-	-	-
Dépôt et cautionnements ⁽²⁾	1 558 245	1 558 245	-	-
Débiteurs divers	5 743	5 743	-	-
Créances fiscales	1 076	1 076	-	-
Produits à recevoir sur <i>swaps</i> dédiés ⁽³⁾	451 457	451 457	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Total des créances	2 016 521	2 016 521	-	-

(2) Représentent les dépôts versés aux partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les *swaps* associés aux émissions obligataires.

(3) Les *swaps* dédiés correspondent aux *swaps* effectués pour le compte de Total Capital Canada, Total Capital International.. Les produits à recevoir sur *swaps* associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts.

4) Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)			
2018	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2017	Situation au 31 décembre 2018
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	1 129	1 244	2 373
Résultat de l'exercice 2017	1 244	(1 244)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2018	-	-	6 375
Total des capitaux propres	2 703	0	9 078

(en milliers d'euros)			
2019	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2018	Situation au 31 décembre 2019
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	2 373	6 375	8 748
Résultat de l'exercice 2018	6 375	(6 375)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2019	-	-	1 102
Total des capitaux propres	9 078	0	10 181

b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital est constitué de 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	
TOTAL S.A.	29 994 actions soit	99,98%
Administrateurs	6 actions soit	0,02%

5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalent euros au cours de clôture de l'exercice. Ils sont remboursés in fine.

Nominal en devise	Devise		Au 31 décembre 2019				Au 31 décembre 2018	
			en milliers d'euros	À moins d'un an (en milliers d'euros)	Entre 1 et 5 ans (en milliers d'euros)	A plus de 5 ans (en milliers d'euros)	Nominal en devise	en milliers d'euros
1 450 000 000	EUR	Existant au 31/12/2018	1 450 000	-	1 450 000	-	2 650 000 000	2 650 000
-	HKD	Existant au 31/12/2018	-	-	-	-	750 000 000	83 635
3 250 000 000	USD	Existant au 31/12/2018	2 893 003	1 112 694	890 155	890 154	3 250 000 000	2 838 428
TOTAL			4 343 003	1 112 694	2 340 155	890 154	5 572 063	

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un *swap* de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des *swaps* est présenté ci-dessous.

	Au 31 décembre 2019				Au 31 décembre 2018
	en milliers d'euros	A moins d'un an (en milliers d'euros)	Entre 1 et 5 ans (en milliers d'euros)	A plus de 5 ans (en milliers d'euros)	en milliers d'euros
Total des emprunts obligataires avant <i>swaps</i> d'émission	4 343 003	1 112 694	2 340 155	890 154	5 572 063
<i>Impact de la réévaluation des swaps d'émission</i>	229 989	-	229 989	-	280 619
Total des emprunts obligataires après <i>swaps</i> d'émission	4 572 992	1 112 694	2 570 144	890 154	5 852 682
<i>Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps⁽¹⁾</i>	30 864	30 864	-	-	47 897
Total des dettes	4 603 856	1 143 558	2 570 144	890 154	5 900 579

(1) dont intérêts courus nets des *swaps* associés aux emprunts obligataires

6) Emprunts et dettes financières divers

Les dettes financières sont à plus de 75% avec Total Treasury, pour un montant de 1,505 millions d'euros.

Echéancier des emprunts et dettes financières divers

	(en milliers d'euros)				31 décembre 2018
	31 décembre 2019	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	
Commercial Papers	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement ⁽¹⁾	49 460	49 460	-	-	147 760
Comptes courants créditeurs	1 504 373	1 504 373	-	-	1 239 522
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	-	-	-	-	646
Charge à payer sur <i>swaps dédiés</i> ⁽²⁾	451 206	451 206	-	-	393 220
Total des dettes	2 005 039	2 005 039	-	-	1 781 148

(1) Représentent les dépôts effectués par les partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les swaps associés aux émissions obligataires.

(2) Représentent les charges à payer sur les *swaps* effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International.

7) Dettes d'exploitationEchéancier des dettes d'exploitation

	(en milliers d'euros)				31 décembre 2018
	31 décembre 2019	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330	330	-	-	147
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-	2 718
Total des dettes	330	330	-	-	2 865

8) Charges d'exploitation

	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Consommation en provenance des tiers	1 105	318	1 423	997	443	1 440
Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
Total	1 105	318	1 423	997	443	1 440

9) Charges financières

	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
	(en milliers d'euros)					
Intérêts sur emprunts obligataires après <i>swaps</i> ⁽¹⁾	-	195 238	195 238	-	232 377	232 377
Intérêts sur commercial papers	-	55 221	55 221	-	19 859	19 859
Intérêts sur NEU CP	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	23	-	23	65	-	65
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	4 924	4 924	-	3 018	3 018
Intérêts sur <i>swaps</i> dédiés ⁽¹⁾	826 037	1 250 941	2 076 978	721 164	1 011 634	1 732 798
Autres charges financières	146	-	146	191	-	191
Charges financières diverses	-	-	-	-	-	-
Pertes nettes de change ⁽²⁾	-	-	-	775	-	775
Total	826 206	1 506 324	2 332 530	722 195	1 266 888	1 989 082

10) Produits financiers

	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
	(en milliers d'euros)					
Intérêts sur prêts après <i>swaps</i> ⁽¹⁾	59 928	-	59 928	89 331	-	89 331
Intérêts sur prêts long-terme	137 617	-	137 617	141 787	-	141 787
Intérêts sur lignes de crédit	492	-	492	3 578	-	3 578
Intérêts sur prêts sociétés du groupe	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	-	54 694	54 694	-	19 762	19 762
Intérêts sur dépôts et cautionnements	3 939	408	4 347	-	863	863
Produits des <i>swaps</i> dédiés ⁽¹⁾	1 245 025	832 303	2 077 328	1 009 258	723 908	1 733 166
Autres intérêts et produits assimilés	-	146	146	-	191	191
Produits financiers divers	709	72	781	-	11 487	11 487
Profits nets de change ⁽²⁾	182	-	182	-	-	-
Total	1 447 892	887 623	2 335 515	1 243 954	756 211	2 000 165

(1) Les charges et produits financiers réalisés sur des *swaps* associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts et présentés en net. Les charges et produits sur *swaps* dédiés correspondent aux intérêts rattachés aux *swaps* effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International.

(2) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Pertes de change	(56 559)	(215 816)
Profits de change	56 741	215 041
Total	182	(775)

11) Engagements hors-bilan**a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés**

Les engagements hors-bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous.
Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

		Au 31 décembre 2019					(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2018
Gestion du risque de taux	Total	2020	2021	2022	2023	2024 et après	Total	
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe ⁽¹⁾								
montant notionnel	2 340 155			500 000		1 840 155	3 606 997	
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable ⁽¹⁾								
montant notionnel	1 034 093			500 000		534 093	500 000	
Swaps de taux et de change long-terme								
Swaps prêteurs à taux fixe								
montant notionnel	23 190 214	1 291 210	1 068 818	1 470 146	2 000 000	17 360 040	20 336 648	
Swaps prêteurs à taux variable								
montant notionnel	22 328 371	4 278 431	1 286 482	2 257 936	2 098 629	12 406 893	22 074 557	
Swaps de taux long-terme								
Swaps prêteurs à taux fixe								
montant notionnel	19 344 685		2 002 848	1 068 186	2 225 387	14 048 264	16 203 606	
Swaps prêteurs à taux variable								
montant notionnel	19 344 685		2 002 848	1 068 186	2 225 387	14 048 264	16 203 606	
Option d'achat d'action								
					4 450 774		2 096 070	

(1) *cross-currency swaps* et *swaps* de taux adossés aux emprunts obligataires

		Au 31 décembre 2019					(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2018
Gestion du risque de change	Total	2020	2021	2022	2023	2024 et après	Total	
Swaps de change								
montant notionnel	80 000	32 000	32 000	16 000			112 000	
Contrats à terme de devises								
montant notionnel								

b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2019, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Swaps d'émission	863 551 ⁽¹⁾	353 782 ⁽¹⁾
Swaps de taux court-terme	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾
Instruments financiers à terme de devises	-	-

(1) la valeur de marché des swaps est donnée "pied de coupon"

c) Autres engagements hors-bilan

	(en milliers d'euros)			
	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Engagements donnés				
- Lignes de crédit accordées	-	-	6 000 000	-
- Tirages sur lignes de crédit	-	-	(519 289)	-
- Lignes de crédit accordées non-utilisées	-	-	5 480 711	-
Engagements reçus				
- Lignes de crédit allouées	-	-	-	-
- Tirages sur lignes de crédit	-	-	-	-
- Lignes de crédit allouées non-utilisées	-	-	-	-

12) Consolidation

Les comptes de Total Capital sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Total S.A.

13) Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Total Capital et TOTAL S.A.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2000 Total Capital, filiale de TOTAL S.A., est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de TOTAL S.A.

14) Personnel et organes de direction

Total Capital bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



TOTAL CAPITAL

TOTAL CAPITAL
Société anonyme
Siège social : 2, place Jean Millier
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 300 000 euros
428 292 023 RCS Nanterre